

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail (Nouveaux élus de la délégation du personnel du CSE OU tous mandats membres de la Commission SST)

5 jours (35 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.



Objectifs pédagogiques

- Connaître les bases de la prévention des risques professionnels
- Savoir argumenter pour traiter un problème de santé au travail
- Ergonomie et les postes de travail
- Etre en capacité d'établir un diagnostic et de mener une enquête
- Etre en capacité de construire un plan de travail pour agir

Et spécifiquement dans le cadre de l'existence d'une CSST :

- Connaître le cadre législatif de la CSST
- Connaître les prérogatives et les missions de la CSST
- Connaître les missions et les moyens des élus de la CSST



Pré-requis

- Pas de prérequis spécifique



Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel, à distance ou mixte,
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.



Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine
- Apports théoriques, mises en situations, recherches et exercices pratiques
- Pédagogie participative et active, textes de loi, chasse aux risques, études de cas, support de cours remis à chaque participant, vidéoprojecteur, tableau blanc et paperboard
- Films
- Feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation, questionnaire de satisfaction, attestation de stage

Public visé

- Nouveaux membres de la délégation du personnel du CSE (entreprises de moins de 300 salariés)

Contacts



Notre centre à **Mérignac**

14 rue Euler
33700 MERIGNAC

☎ 05 57 92 22 00

✉ contact@afib.fr



Notre centre à **Périgueux**

371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEUX CHAMIER

☎ 05 64 31 02 15

✉ contact@afib.fr

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail (Nouveaux élus de la délégation du personnel du CSE OU tous mandats membres de la Commission SST)

- Ou membres de la Commission de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (entreprises de plus de 300 salariés) - nouveau mandat ou renouvellement mandat

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des acquis tout au long de la formation : QCM, mises en situation, TP, évaluations orales...



Programme de formation

Séquence 1 : Accueil administratif

- Accueillir les participants, gérer les procédures administratives

Séquence 2 : Accueil pédagogique

- Présenter le déroulement, le contenu et les objectifs de la formation
- Tour de table de présentation des participants / Attentes

Séquence 3 : La santé au travail

- Les représentations de chacun à propos de la santé au travail
- Le champ de la santé au travail : Hygiène, sécurité, Conditions de travail
- Les évolutions : du CHS en CSSCT

Séquence 4 : Les bases : Le code du travail : comment est-il construit et comment s'en servir?

Séquence 5 : Approche dynamique du code du travail

- Recherche de textes dans le code du travail
- Les procédures en cas de danger grave et imminent

///(La CSSCT

Séquence 6 : Constitution et composition

- La constitution de la CSSCT
- La composition de la CSSCT

Séquence 7: Fonctionnement des réunions

- Le fonctionnement de la CSSCT
- Le rôle du président
- Le rôle du secrétaire

Séquence 8 : les réunions : combien, quand ?

Séquence 9 : Moyens, information et consultation de la CSSCT

- Les moyens de la CSSCT dans la prévention
- Son rôle en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle
- Information et consultation

Séquence 10: Le fonctionnement de la CSSCT

- Formation des membres
- La CSSCT peut se faire aider par qui?

Séquence 11 : Missions de la CSSCT L4121-2

- Les 9 principes généraux de prévention.

Séquence 12 : analyse des conditions de travail

Séquence 13: le terrain

- Visite de site + travail de groupe

Séquence 14 : Inspecteur et médecin du travail

- Le rôle de l'inspecteur du travail
- Le rôle du médecin du travail
- L'ingénieur conseil de la CARSAT
- Les IPRP

Séquence 15 : la CSSCT et l'anticipation des risques : Changement humain, technique, matériel....Situation dégradée.....

Séquence 16 : anticipation des risques émergents TMS, RPS, CMR, RISQUES ROUTIER.....

Séquence 17 : accidents et maladies professionnelles

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail (Nouveaux élus de la délégation du personnel du CSE OU tous mandats membres de la Commission SST)



L'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi des handicapés)///

Les risques et enquêtes

Séquence 18 : Les risques dans l'entreprise

Séquence 19 : Les risques physiques : Présentation : Les TMS

Les risques psychiques : Présentation : Les RPS

Séquence 20 : le « burn out » et le harcèlement. C'est quoi et ça peut mener où?

Séquence 21 : savoir-faire l'enquête et l'analyse d'un accident du travail

- Initiation à la méthode de l'arbre des causes : Présentation : PowerPoint

Séquence 22 : faire l'enquête et l'analyse d'un accident du travail

- La méthode de l'arbre des causes : Étude de cas

Séquence 23 : faire l'enquête et l'analyse d'un accident du travail

- La méthode de l'arbre des causes : Étude de cas, mise en commun des travaux de groupe

Organisation de l'action et Plan de travail

Séquence 24 : Initiation à l'analyse du travail

- La méthodologie ergonomique : Définition : PowerPoint : présentation
- Étude de cas

Séquence 25 : S'organiser pour agir

- La collecte de données
- L'analyse de données
- Le plan de travail
- La gestion des priorités, le partage du travail